

ONT VOTE CONTRE:

Mlle Macphail.

MM.

Anderson,
Baldwin,
Bancroft,
Baxter,
Bird,
Black (Halifax),
Black (Huron),
Black (Yukon),
Boys,
Brethen,
Brown,
Caldwell,
Campbell,
Clark
Clifford,
Cote,
Crerar,
Davies,
Dickie,
Drayton (sir Henry),
Elliott (Dundas),
Elliott (Waterloo),
Euler,
Evans,
Fansher,
Findlay,
Forke,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Good,
Gordon,
Gould,
Grimmer,
Halbert,
Hanna,
Hanson,
Hocken,
Hodgins,
Hoey,
Hopkins,
Hubbs,
Humphrey,
Irvine,
Jelliff,
Jones,
Kelly,
Kennedy (Edmonton),

MM.

Kennedy (Glengarry-et-Stormont),
Kennedy (Port-Arthur-et-Kenora),
King (Huron),
King (Kootenay),
Leader,
LeSueur,
Lovie,
Lucas,
McBride,
McDonald
(Témiscamingue),
McMaster,
McQuarrie,
McTaggart,
Millar,
Milne,
Morrison,
Munro,
Murdock,
Neill,
Parent,
Preston,
Pritchard,
Reed,
Ross (Simcoe),
Sales,
Sexsmith,
Shaw,
Simpson,
Snowball,
Speakman,
Spence,
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Argenteuil),
Stewart (Humboldt),
Stewart (Leeds),
Stirling,
Sutherland,
Thurston,
Wallace,
Ward,
Warner,
Wilson,
Woods,
Woodsworth.—93.

M. FORKE: J'ai dit toute ma pensée sur la question lors de la 2e lecture du bill. Je me lève en ce moment surtout pour commenter certaines observations de l'honorable représentant de Pontiac (M. Cahill). Quatre provinces de l'Ouest canadien suivent le présent débat avec le plus vif intérêt, et je profite de l'occasion pour exposer mon attitude. Je tiens à reconnaître la sincérité des croyances de tous les honorables membres de la Chambre; je suis persuadé que chaque honorable député suit les dictées de sa conscience. Ceux qui ont eu recours à l'Écriture Sainte pour appuyer ce qu'ils avançaient n'ont pas fait grande impression chez moi; je ne sache pas qu'on en puisse tirer profit. Selon moi, il faut consulter les Écritures pour se guider dans la conduite générale de la vie; mais si on veut s'inspirer des saintes Écritures pour

[M. MacLaren.]

juger un acte individuel de la vie de tous les jours je crains fort qu'on ne se crée des embarras sérieux. A mon sens ces citations n'ont rien prouvé; en effet on nous a servi des citations pour et contre, chacun interprétant le texte sacré selon son propre entendement. Si des membres ont des opinions consciencieuses je trouve étrange qu'un honorable collègue tente d'établir un régime qui empêcherait les autres de chercher la réalisation de leurs propres objets. Il me semble qu'on peut recourir à d'autres méthodes que celle d'en traverser la besogne de la Chambre quand d'honorables membres cherchent légitimement à exprimer leur opinion sur ce qu'ils jugent convenable dans un cas déterminé.

Quant à la présente question, j'affirme sans hésiter que je déplore l'accroissement dans le nombre des divorces en Canada. D'aucuns veulent rendre la loi plus rigoureuse; selon eux elle n'est pas assez sévère. L'honorable représentante de Grey-Sud-Est (Mlle Macphail) a exprimé cet après-midi l'opinion qu'on guérirait le mal en mettant la femme sur le même pied que l'homme dans le domaine économique. Je ne vois pas la force de cet argument, car aujourd'hui la femme est plus l'égal de l'homme qu'elle ne l'a jamais été dans le passé. Et pourtant, en dépit de cela, le nombre des divorces s'accroît rapidement. C'est peut-être une tendance caractéristique de l'époque. J'ai remarqué l'autre jour l'assertion d'un magistrat de Winnipeg que le nombre des crimes augmente. Ici je veux parler avec toute la circonspection possible; il arrive si facilement qu'on soit mal compris. Mais ce juge a exprimé l'opinion que cet accroissement du crime résulte de ce que les mères consacrent une si grande partie de leur temps à la réforme de la société, portant la parole devant des assemblées politiques, et ailleurs, au lieu de veiller à l'éducation de leurs propres enfants à la maison, comme on faisait autrefois. Je ne fais que citer l'opinion de ce juge qui, jusqu'à un certain point, est peut-être exacte.

J'ai eu l'avantage d'adresser la parole, hier après-midi, à une réunion et je répéterai quelques-unes des remarques que j'y ai faites. J'ai lu récemment un ouvrage de Harvey Robertson sur l'éducation de l'esprit, dans lequel il signale le formidable effet qu'a l'éducation de l'enfance sur la suite de l'existence. Or, il est possible que si l'on consacrait un peu plus de soin et d'attention à l'éducation de la jeunesse, dans la période de formation, avec un peu moins de législation, on pourrait peut-être corriger quelques-uns des vices sociaux de l'heure actuelle. Comme je l'ai déjà